

**AVIS IMPORTANT**

Le SOUMISSIONNAIRE doit, pour rendre sa soumission conforme, compléter le Formulaire de Soumission aux endroits appropriés, le retourner dans son intégralité en plus de compléter et joindre tout autre document requis en annexe. Tout document du SOUMISSIONNAIRE qui n'est pas requis par l'ORGANISME PUBLIC est réputé ne pas faire partie de la Soumission.

**APPEL D'OFFRES - CONSTRUCTION**

**FORMULAIRE DE SOUMISSION**

**NO 2023-0478-AO**

**RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS AU 4E  
ÉTAGE, LA PINIÈRE**

(Travaux de construction uniquement)

*Nom du Soumissionnaire*

( \_\_\_\_\_ )



**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>PAGE</b>
PRÉAMBULE .....	4
<b>0.00 INTERPRÉTATION.....</b>	<b>5</b>
<b>1.00 SOUMISSION.....</b>	<b>5</b>
<b>2.00 PRIX PROPOSÉ.....</b>	<b>5</b>
2.01 Prix de base.....	6
2.02 Ajustement.....	6
<b>3.00 MODALITÉS DE PAIEMENT.....</b>	<b>6</b>
<b>4.00 SÛRETÉS .....</b>	<b>6</b>
4.01 Garantie de soumission.....	6
4.02 Garantie d'exécution et des obligations .....	6
<b>5.00 ATTESTATIONS RÉCIPROQUES.....</b>	<b>7</b>
<b>6.00 ATTESTATIONS DE L'ORGANISME PUBLIC.....</b>	<b>7</b>
<b>7.00 ATTESTATIONS DU SOUMISSIONNAIRE .....</b>	<b>7</b>
<b>8.00 OBLIGATION(S) RÉCIPROQUE(S) .....</b>	<b>8</b>
<b>9.00 OBLIGATIONS DE L'ORGANISME PUBLIC.....</b>	<b>8</b>
<b>10.00 OBLIGATIONS DU SOUMISSIONNAIRE.....</b>	<b>8</b>
<b>11.00 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES .....</b>	<b>8</b>
<b>12.00 DISPOSITIONS GÉNÉRALES .....</b>	<b>8</b>
<b>13.00 RETRAIT DE LA SOUMISSION.....</b>	<b>8</b>
<b>14.00 ENTRÉE EN VIGUEUR.....</b>	<b>9</b>
<b>15.00 DURÉE. ....</b>	<b>9</b>
<b>16.00 PORTÉE.....</b>	<b>9</b>

**LISTE DES ANNEXES**

*Note: Les annexes sont numérotées en fonction de la clause à laquelle elles se rapportent.*

	<b>PAGE</b>
<b>ANNEXE 2.00 - BORDEREAU DE PRIX .....</b>	<b>11</b>
<b>ANNEXE 2.00 B - BORDEREAU DE PRIX VENTILÉ .....</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXE 4.01 A - CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION.....</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE 4.02 - LETTRE D'ENGAGEMENT .....</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 7.00 - LETTRE D'ENGAGEMENT DE L'ASSUREUR.....</b>	<b>16</b>
<b>ANNEXE 7.00 - ATTESTATION RELATIVE À LA PROBITÉ DU SOUMISSIONNAIRE.....</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE 7.00 - VALIDATION DE CONFORMITÉ DE LA CNESST .....</b>	<b>22</b>
<b>ANNEXE 7.00 - ABSENCE DE LETTRE DE VALIDATION DE CONFORMITÉ DE LA CNESST</b>	<b>23</b>
<b>ANNEXE 7.00 - DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DE L'ORGANISME PUBLIC RELATIVEMENT À L'APPEL D'OFFRES.....</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXE 7.00 - ATTESTATION DE REVENU QUÉBEC .....</b>	<b>26</b>
<b>ANNEXE 7.00 - ABSENCE D'ÉTABLISSEMENT AU QUÉBEC .....</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE 7.00 - COPIE DES LICENCES ET PERMIS .....</b>	<b>28</b>
<b>ANNEXE 7.00 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE .....</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXE 7.00 - DÉCLARATION CONCERNANT LA REPRODUCTION DE DOCUMENTS CONTENUS DANS UNE SOUMISSION TRANSMISE SUR SUPPORT PAPIER.....</b>	<b>30</b>
<b>ANNEXE 7.00 T - EXTRAIT DE RÉOLUTION .....</b>	<b>31</b>
<b>ANNEXE 7.00 U - LISTE DES ADDENDA REÇUS .....</b>	<b>32</b>

**FORMULAIRE DE SOUMISSION** se rapportant à l'Appel d'Offres n° 2023-0478-AO.

**PRÉSENTÉ PAR :**

**Nom complet du SOUMISSIONNAIRE tel qu'indiqué au REQ :**

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_ **Télécopieur :** \_\_\_\_\_

**Site internet :** \_\_\_\_\_ **Courriel corporatif :** \_\_\_\_\_

**Numéro d'entreprise (NEQ) :** \_\_\_\_\_

**Numéro de licence RBQ :** \_\_\_\_\_

**TPS/TVH :** \_\_\_\_\_ **TVQ :** \_\_\_\_\_

**STATUT JURIDIQUE**

<input type="checkbox"/> Entreprise individuelle	<input type="checkbox"/> Personne physique n'exploitant pas une entreprise individuelle	
<input type="checkbox"/> Société en nom collectif	<input type="checkbox"/> Société en commandite	
<input type="checkbox"/> Consortium Non Juridiquement Organisé (seulement si permis par la clause «Proposition de groupe» de la Régie de l'Appel d'Offres)		
<input type="checkbox"/> Société par actions	<input type="checkbox"/> Régime fédéral	
	<input type="checkbox"/> Régime provincial	<input type="checkbox"/> Québec
	<input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____	
<input type="checkbox"/> Organisme à but non lucratif (OBNL)		

**Nom du représentant :** \_\_\_\_\_

**Titre :** \_\_\_\_\_ **Courriel :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_ **Cellulaire :** \_\_\_\_\_

**CI-APRÈS DÉNOMMÉ LE «SOUMISSIONNAIRE»**

**PRÉAMBULE**

Le SOUMISSIONNAIRE déclare ce qui suit :

*Le préambule d'un contrat sert essentiellement à consigner, au tout début d'une entente, deux aspects importants de la relation contractuelle, qui peuvent faciliter sa compréhension et son interprétation. Il s'agit, d'une part, de l'intention des parties au contrat et, d'autre part, des circonstances dans lesquelles ce dernier voit le jour. Ce contenu permet ainsi de mieux situer, tant objectivement que subjectivement, les éléments qui ont contribué à sa formation. Cette toile de fond peut s'avérer d'une grande utilité lorsqu'une clause, ou un ensemble d'entre elles, manque de précision ou de clarté.*

Le [Code civil du Québec](#), aux articles 1425 et 1426 traitant des principes d'interprétation d'un contrat, nous confirme d'ailleurs l'utilité de faire apparaître de tels éléments d'information dans cette partie introductive du contrat dénommée « Préambule ».

### **Jurisprudence**

[Baillard c. Immeubles dynamiques inc., 2006 QCCO 3329](#)

*Décision de la Cour du Québec selon laquelle, en matière d'interprétation d'un contrat, la loi prévoit que toutes les clauses d'une convention s'interprètent les unes par les autres, en donnant à chacune, le sens qui résulte de toute la suite de l'acte entier, incluant les énoncés contenus dans le préambule.*

[Patrician Diamonds Inc. c. Reflex Systems Inc., 2003 CanLII 23060](#)

*Décision de la Cour supérieure du Québec où le préambule fut utilisé pour identifier l'intention des parties dans le cadre d'un financement pour déterminer l'exigibilité d'une somme.*

- A) il a pris connaissance de l'Appel d'Offres émis par l'ORGANISME PUBLIC;
- B) en réponse à cet Appel d'Offres, il soumet la Soumission qui suit.

## **0.00 INTERPRÉTATION**

Sous réserve des adaptations nécessaires, les dispositions d'interprétation du Formulaire de Soumission sont les mêmes que celles qui apparaissent aux parties 0.00 des Documents d'Appel d'Offres.

## **1.00 SOUMISSION**

En réponse à la demande de propositions faite sur le SEAO de la part de l'ORGANISME PUBLIC dans le cadre de l'Appel d'Offres n° 2023-0478-AO, le SOUMISSIONNAIRE dépose par la présente son offre de contracter à l'intention de l'ORGANISME PUBLIC, conforme à ses exigences, contenant tous les éléments d'information demandés par ce dernier visant à compléter le Contrat étant entendu que, sur acceptation de celle-ci par l'ORGANISME PUBLIC, les deux PARTIES deviennent liées par ce dernier sans autre avis ni formalité.

## **2.00 PRIX PROPOSÉ**

**2.01 Prix de base**

Le SOUMISSIONNAIRE déclare avoir pris connaissance des Plans et Devis ainsi que tout Addenda s'y rapportant et être en mesure d'établir à la lumière de son contenu un prix pour les Travaux recherchés, lequel prix prend en compte les inclusions indiquées dans les Documents d'Appel d'Offres. Le prix proposé à l'ORGANISME PUBLIC est présenté dans le Bordereau de Prix reproduit à l'annexe 2.00 des présentes.

**2.02 Ajustement**

Le SOUMISSIONNAIRE reconnaît et accepte que le(s) prix énoncé(s) est(sont) toutefois sujet(s) aux ajustements indiqués dans le Contrat.

**3.00 MODALITÉS DE PAIEMENT**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des modalités de paiement indiquées aux parties 3.00 des Documents d'Appel d'Offres et s'en déclare satisfait.

**4.00 SÛRETÉS****4.01 Garantie de soumission**

Tel que requis par les Documents d'Appel d'Offres, nous joignons la garantie de soumission suivante :

Cautionnement de soumission (annexe 4.01 A)

*Cette clause a pour but de protéger l'organisme public advenant le cas où le soumissionnaire retenu décide de ne pas donner suite à sa soumission pour quelque raison que ce soit. La garantie de soumission constitue un moyen d'indemniser partiellement ou totalement l'organisme public des dommages et inconvénients qui résultent de ce défaut du soumissionnaire retenu. En l'absence d'une telle garantie les chances d'obtenir une indemnité en de telles circonstances diminuent considérablement, sans oublier le fait que la perception de celle-ci risque d'engendrer d'autres frais.*

*Mentionnons ici que cette clause fait partie d'un circuit dont le point d'ancrage est l'expression «garantie de soumission». Pour ce motif, elle doit s'accompagner de certaines autres clauses au sein des documents d'appel d'offres pour produire l'effet recherché en plus d'éjecter celles qui ne sont pas compatibles avec elle. Cela dit, à chaque fois qu'une modification quelconque est commandée sur la présente clause, il ne faut pas s'étonner de voir apparaître dans la boîte de dialogue une longue énumération de clauses qui s'ajoutent et qui se retirent pour équilibrer les textes au sein des documents d'appels d'offres afin qu'ils reproduisent bien le choix effectué par un utilisateur, dans toutes ces ramifications, au sein de l'ensemble de la documentation d'appel d'offres.*

**4.02 Garantie d'exécution et des obligations**

Tel que requis par les Documents d'Appel d'Offres, nous joignons à notre Soumission la lettre d'engagement garantissant l'émission d'une garantie d'exécution et des obligations de

---

l'ENTREPRENEUR pour gages, matériaux et services conformément aux exigences de la partie 4.00 des Documents d'Appels d'Offres.

#### **5.00 ATTESTATIONS RÉCIPROQUES**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des attestations réciproques indiquées aux parties 5.00 des Documents d'Appel d'Offres et s'en déclare satisfait.

#### **6.00 ATTESTATIONS DE L'ORGANISME PUBLIC**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des attestations de l'ORGANISME PUBLIC indiquées aux parties 6.00 des Documents d'Appel d'Offres et s'en déclare satisfait.

#### **7.00 ATTESTATIONS DU SOUMISSIONNAIRE**

Le SOUMISSIONNAIRE déclare avoir pris connaissance des Plans et Devis et obtenu les renseignements nécessaires sur l'état de l'emplacement où doivent s'exécuter les Travaux dont il reconnaît la suffisance afin d'établir avec précision le prix proposé dans le Bordereau de Prix.

De plus, le SOUMISSIONNAIRE prend acte des attestations du SOUMISSIONNAIRE/ENTREPRENEUR indiquées aux parties 7.00 des Documents d'Appel d'Offres et déclare celles-ci exactes. Il produit en annexe des présentes, tel qu'exigé par les Documents d'Appel d'Offres, les documents suivants dont il atteste de l'exactitude, à savoir :

- a) le formulaire «Bordereau de Prix»;
- b) le formulaire «Bordereau de Prix ventilé»;
- c) la garantie de soumission;
- d) la lettre d'engagement garantissant l'émission d'une garantie d'exécution et d'une garantie des obligations de l'ENTREPRENEUR pour gages, matériaux et services;
- e) la lettre d'engagement de l'assureur;
- f) le formulaire «Attestation relative à la Probité du Soumissionnaire» dûment rempli et signé;
- g) l'annexe «Charte de la langue française» et, si applicable, tout document additionnel exigé dans celle-ci;
- h) le formulaire «Déclaration Concernant les Activités de Lobbyisme» dûment rempli et signé;
- i) l'attestation de Revenu Québec, s'il a un établissement au Québec;
- j) le formulaire «Absence d'établissement au Québec» dûment rempli et signé, s'il n'a pas d'établissement au Québec;

- k) une copie de toutes les licences requises qu'il détient en vertu de la *Loi sur le bâtiment*;
- l) le formulaire «Déclaration concernant la reproduction de documents contenus dans une Soumission transmise sur support papier» dûment rempli et signé, si certains documents de la Soumission ne sont pas des originaux;
- m) la validation de conformité de la CNESST;
- n) s'il n'a pas l'obligation de s'inscrire à la CNESST, le formulaire «Absence de lettre de validation de conformité de la CNESST»;
- o) extrait de résolution
- p) Liste des addenda reçus

#### **8.00 OBLIGATION(S) RÉCIPROQUE(S)**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des obligations réciproques indiquées aux Documents d'Appel d'Offres et s'en déclare satisfait en plus de s'engager à les respecter.

#### **9.00 OBLIGATIONS DE L'ORGANISME PUBLIC**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des obligations de l'ORGANISME PUBLIC indiquées aux Documents d'Appel d'Offres et s'en déclare satisfait.

#### **10.00 OBLIGATIONS DU SOUMISSIONNAIRE**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des obligations du SOUMISSIONNAIRE/ENTREPRENEUR indiquées aux parties 10.00 des Documents d'Appels d'Offres qu'il s'engage à respecter.

#### **11.00 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des dispositions particulières indiquées aux Documents d'Appel d'Offres et s'en déclare satisfait en plus de s'engager à les respecter.

#### **12.00 DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

Le SOUMISSIONNAIRE prend acte des dispositions générales indiquées aux Documents d'Appel d'Offres et s'en déclare satisfait en plus de s'engager à les respecter.

#### **13.00 RETRAIT DE LA SOUMISSION**

Le SOUMISSIONNAIRE reconnaît que sa Soumission constitue, à compter de l'ouverture des Soumissions, une offre irrévocable de contracter et qu'il ne peut plus retirer celle-ci. Si sa Soumission est acceptée et qu'il refuse d'honorer ses obligations en vertu du Contrat, l'ORGANISME PUBLIC peut, outre l'encaissement ou l'exécution de toute garantie consentie par le SOUMISSIONNAIRE, lui réclamer des dommages-intérêts.



Cette clause essentielle fait état de l'irrévocabilité de l'offre de contracter du soumissionnaire. Elle demeure en vigueur à compter de l'ouverture des soumissions jusqu'à la fin du processus d'appel d'offres. L'art. 1390 al. 2 du [Code civil du Québec](#) confirme que l'offre qui est assortie d'un délai est irrévocable.

#### **Jurisprudence**

[Axor Construction Canada inc. c. Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, 2010 OCCS 3232](#)

Décision de la Cour supérieure indiquant que l'erreur de droit du soumissionnaire sur l'interprétation des documents d'appel d'offres ne lui donne pas le droit de retirer ou d'annuler sa soumission. À savoir que cette décision a été portée en appel devant la Cour d'appel du Québec et cette dernière a rejeté l'appel ([Axor Construction Canada inc. c. Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, 2012 QCCA 1228](#)). L'autorisation d'appeler de la décision de la Cour d'appel du Québec a ensuite été rejetée par la Cour suprême du Canada ([Axor Construction Canada inc. et autre c. Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, 2013 CanLII 1175 \(CSC\)](#)).

#### **14.00 ENTRÉE EN VIGUEUR**

La Soumission entre en vigueur à compter de son dépôt au lieu ainsi qu'à la date indiqués dans les Documents d'Appel d'Offres.

#### **15.00 DURÉE**

La Soumission demeure en vigueur pour la période indiquée à la clause «Durée de validité» prévue à la partie 1.00 du document Régie.

#### **16.00 PORTÉE**

La Soumission constitue une acceptation formelle du Contrat par le SOUMISSIONNAIRE, sujet aux éléments qu'elle contient visant à compléter ce dernier lorsque requis, étant entendu qu'une fois acceptée par l'ORGANISME PUBLIC, elle devient partie du Contrat auquel le SOUMISSIONNAIRE adhère, sans réserve, à toutes fins que de droit.

Cette clause essentielle confirme que la soumission équivaut à l'acceptation du contrat B (marché proposé) qui fait partie des documents d'appel d'offres publié par l'organisme public et que son contenu contient les éléments manquants pour faire du contrat B une entente complète.

Pour bien nuancer cette acceptation, il convient de signaler que chacune des clauses du formulaire de soumission, contient soit une reconnaissance, une attestation ou un engagement du soumissionnaire par rapport aux clauses contenues dans chacun des postes contractuels (dénommé «partie») du contrat B dont le numéro de poste correspond à celui du formulaire de façon à faciliter l'arrimage de ces deux documents complémentaires.

*Sur la base de cette mention, il n'est pas nécessaire d'obtenir la signature du soumissionnaire sur le contrat B pour faire la preuve de son consentement au contrat.*

EN FOI DE QUOI, LE SOUMISSIONNAIRE, PAR L'ENTREMISE DE SON REPRÉSENTANT DÛMENT AUTORISÉ, A SIGNÉ CETTE SOUMISSION POUR FIN DE CONFORMITÉ DE CELLE-CI ET EN GUISE D'ADHÉSION AU CONTRAT, À ....., CE ...E JOUR DE ..... 20... .

**LE SOUMISSIONNAIRE**

Par : \_\_\_\_\_  
(Signature)

\_\_\_\_\_  
(Nom en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
(Fonction en lettres moulées)

**IMPORTANT**

L'absence de signature constitue un cas de non-conformité d'une Soumission.

**ANNEXE 2.00 - BORDEREAU DE PRIX**

- **Titre** : RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS AU 4E ÉTAGE,  
LA PINIÈRE
- **Numéro** : 2023-0478-AO

LE SOUMISSIONNAIRE S'ENGAGE À EXÉCUTER LES TRAVAUX EXIGÉS DANS LES PLANS ET DEVIS AINSI QUE TOUS CEUX QUI, BIEN QUE NON SPÉCIFIQUEMENT MENTIONNÉS, SONT REQUIS CONFORMÉMENT À L'ESPRIT DES PLANS ET DEVIS POUR LE MONTANT TOTAL FORFAITAIRE, EXCLUANT LES TAXES APPLICABLES, DE :

---

(en lettres)

(en chiffres)

EN FOI DE QUOI, LE SOUMISSIONNAIRE PAR SON REPRÉSENTANT DÛMENT AUTORISÉ A SIGNÉ LES PRÉSENTES À ....., CE ...<sup>E</sup> JOUR DE ..... 20... .

**LE SOUMISSIONNAIRE**

Par : .....  
(Signature)

.....  
(Nom en lettres moulées)

.....  
(Fonction)

**ANNEXE 2.00 B - BORDEREAU DE PRIX VENTILÉ**

*(Le SOUMISSIONNAIRE doit présenter une ventilation complète du prix forfaitaire soumis)*

**ANNEXE 4.01 A - CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION**

a) La ..... (nom de la caution), dont le principal établissement est situé à . . .  
 ..... , ici  
 représentée par ..... , dûment autorisé(e), (ci-après appelée la  
 «Caution»), après avoir pris connaissance de la soumission devant être présentée au plus tard  
 le ..... au/à Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (ci-après  
 appelé «l'Organisme public»), par ..... (nom de l'entrepreneur),  
 dont le principal établissement est situé à .....  
 ..... , ici représenté(e) par .....  
 ..... , dûment autorisé(e), (ci-après appelé «l'Entrepreneur»),

pour l'exécution *RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS AU 4E ÉTAGE, LA  
 PINIÈRE*

se porte caution de l'Entrepreneur, envers l'Organisme public, aux conditions suivantes :

La Caution, au cas de défaut de l'Entrepreneur de signer un contrat conforme à sa soumission ou de son défaut de fournir les garanties et autres documents requis, le cas échéant, dans les 15 jours de la date d'acceptation de sa soumission, s'oblige à payer à l'Organisme public une somme d'argent représentant la différence entre le montant de la soumission qui avait été acceptée et celui de la soumission subséquemment acceptée par l'Organisme public, sa responsabilité étant limitée, tel que prévu dans les documents d'appel d'offres, soit DIX POUR CENT (10%) du prix total proposé dans sa Soumission.

- b) L'Entrepreneur dont la soumission a été acceptée devra être avisé de l'acceptation de sa soumission avant l'expiration de la période de validité des soumissions ou de tout autre délai convenu entre l'Organisme public et l'Entrepreneur, sans quoi la présente obligation est nulle et sans effet.
- c) Ce cautionnement est régi par le droit applicable au Québec et, en cas de contestation, les tribunaux du Québec seront seuls compétents.
- d) La Caution renonce au bénéfice de discussion et de division.
- e) L'Entrepreneur intervient aux présentes pour y consentir et, à défaut par lui de ce faire, la présente obligation est nulle et de nul effet.

EN FOI DE QUOI, LA CAUTION ET LE SOUMISSIONNAIRE PAR LEURS REPRÉSENTANTS DÛMENT AUTORISÉS, ONT SIGNÉ LES PRÉSENTES À ....., CE ...<sup>E</sup> JOUR DE ..... 20... .

**CAUTION**

Par : \_\_\_\_\_  
 .....

**ENTREPRENEUR**

Par : \_\_\_\_\_  
 .....

\_\_\_\_\_  
 Témoin

\_\_\_\_\_  
 Témoin



**ANNEXE 4.02 - LETTRE D'ENGAGEMENT**

Date : \_\_\_\_\_

N° : \_\_\_\_\_

ENTENDU QUE \_\_\_\_\_

(Nom de l'entrepreneur)

a présenté une soumission par écrit à l'ORGANISME PUBLIC

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

(Nom de l'organisme public)

en date du \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_, relativement à :

(Description du marché)

et à condition que la soumission ci-dessus soit acceptée dans les \_\_\_\_\_ ( ) jours suivant la date d'entrée des soumissions.

Nous, \_\_\_\_\_, une société légalement constituée et dûment autorisée à se rendre caution dans la province de Québec à titre de caution, nous engageons à accorder à l'entrepreneur le ou les cautionnements suivants si l'entrepreneur conclut un contrat en bonne et due forme avec le maître de l'ouvrage.

1. Cautionnement d'exécution pour un montant équivalant à CINQUANTE POUR CENT (50 %) du prix du marché sous réserve d'un montant maximal de \_\_\_\_\_ DOLLARS ( \$).
2. Cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour salaires, matériaux et services pour un montant équivalant à CINQUANTE POUR CENT (50 %) du prix du marché sous réserve d'un montant maximal de \_\_\_\_\_ DOLLARS ( \$).

Le présent engagement est sans effet, à moins que la demande écrite pour le ou les cautionnements ne soit faite par l'organisme public à l'entrepreneur dans les TRENTE (30) jours suivant l'attribution du marché.

La présente lettre d'engagement est remise simultanément avec la soumission et doit être considérée comme en faisant partie intégrante.

(Nom de l'Institution Financière)

Par : \_\_\_\_\_, fondé de pouvoir

---

**ANNEXE 7.00 - LETTRE D'ENGAGEMENT DE L'ASSUREUR**

Date d'émission : \_\_\_\_\_

Numéro : \_\_\_\_\_

**SOUSSIONNAIRE**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Appel d'Offres : RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS AU 4E ÉTAGE, LA PINIÈRE - 2023-0478-AO

*Le soumissionnaire est ci-après désigné comme étant le «Soumissionnaire».***ASSUREUR**

Nom : \_\_\_\_\_ N° AMF : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

*L'assureur est ci-après désigné comme étant l'«Assureur».*

Par la présente, le Soumissionnaire atteste avoir transmis à l'Assureur une copie de l'ensemble de la documentation produite par Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval aux fins de l'Appel d'Offres et, plus spécifiquement, des exigences relativement à chacune des assurances devant être produites (lesquelles sont énumérées ci-après).

Par la présente, l'Assureur atteste avoir pris connaissance de l'ensemble de la documentation produite par Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval aux fins de l'Appel d'Offres et, plus spécifiquement, des exigences relativement à chacune des assurances devant être produites (lesquelles sont énumérées ci-après). À condition que la soumission présentée pour cet Appel d'Offres soit acceptée dans les QUARANTE-CINQ (45) jours suivant la date limite de réception des soumissions, sous réserve de toute prolongation de la durée de validité des soumissions, l'Assureur s'engage à émettre ces assurances pour le Soumissionnaire si le Contrat est adjugé à ce dernier, et ce, conformément à ces exigences.

Les assurances devant être produites sont les suivantes :

- a) assurance responsabilité civile «wrap-up»;
- b) assurance chantier;
- c) assurance matériel;



d) assurance bris des équipements;

EN FOI DE QUOI, LE SOUMISSIONNAIRE ET L'ASSUREUR, PAR LEURS REPRÉSENTANTS DÛMENT AUTORISÉS, ONT SIGNÉ LES PRÉSENTES À ....., CE ...<sup>E</sup> JOUR DE ..  
..... 20....

**SOUMISSIONNAIRE**

Par : \_\_\_\_\_

.....

**ASSUREUR**

Par : \_\_\_\_\_

.....

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Témoïn

## ANNEXE 7.00 - ATTESTATION RELATIVE À LA PROBITÉ DU SOUMISSIONNAIRE

**Titre** : RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS  
AU 4E ÉTAGE, LA PINIÈRE

**Numéro** : 2023-0478-AO

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_,  
(nom et titre de la personne autorisée par le soumissionnaire)  
en présentant à l'ORGANISME PUBLIC la Soumission ci-jointe (ci-après appelée la «Soumission»),  
atteste que les déclarations ci-après sont vraies et complètes à tous les égards,  
au nom de \_\_\_\_\_,  
(nom du soumissionnaire)  
(ci-après appelé le «SOUSSIONNAIRE»).

Je déclare ce qui suit :

1. J'ai lu et je comprends la présente attestation.
2. Je sais que la Soumission sera rejetée si les déclarations contenues à la présente attestation ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards.
3. Je reconnais que la présente attestation peut être utilisée à des fins judiciaires.
4. Je suis autorisé(e) par le SOUMISSIONNAIRE à signer la présente attestation.
5. La ou les personnes, selon le cas, dont le nom apparaît sur la Soumission, a ou ont été autorisée(s) par le SOUMISSIONNAIRE à fixer les modalités qui y sont prévues et à signer la Soumission en son nom.
6. Aux fins de la présente attestation et de la Soumission, je comprends que le mot «concurrent» s'entend de toute société de personnes ou de toute personne, autre que le SOUMISSIONNAIRE, liée ou non, au sens du deuxième alinéa du point 9, à celui-ci :
  - a) qui a été invitée à présenter une soumission;
  - b) qui pourrait éventuellement présenter une Soumission à la suite de l'appel d'offres compte tenu de ses qualifications, de ses habiletés ou de son expérience.
7. Le SOUMISSIONNAIRE a établi la présente soumission sans collusion et sans avoir établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent allant à l'encontre de la *Loi sur la concurrence* (L.R.C. (1985), chapitre C-34), notamment quant :
  - aux prix;
  - aux méthodes, aux facteurs ou aux formules utilisés pour établir les prix;
  - à la décision de présenter, de ne pas présenter ou de retirer une soumission;
  - à la présentation d'une soumission qui, volontairement, ne répond pas aux spécifications de

---

l'Appel d'Offres.

8. Sauf en ce qui concerne la conclusion éventuelle d'un sous-contrat, les modalités de la Soumission n'ont pas été et ne seront pas intentionnellement divulguées par le SOUMISSIONNAIRE, directement ou indirectement, à un concurrent avant l'heure et la date limites fixées pour la réception des soumissions, à moins d'être requis de le faire par la loi.
9. Veuillez cocher l'une des trois options suivantes :
- Ni le SOUMISSIONNAIRE, ni une personne liée à celui-ci n'ont été déclarés coupables dans les cinq (5) années précédant la date de présentation de la Soumission, d'un acte criminel ou d'une infraction prévu(e) :
- aux articles 119 à 125 et aux articles 132, 136, 220, 221, 236, 334, 336, 337, 346, 347, 362, 366, 368, 375, 380, 382, 382.1, 388, 397, 398, 422, 426, 462.31, 463 à 465<sup>e</sup> et 467.11 à 467.13 du *Code criminel* (L.R.C. 1985, chapitre C-46);
  - aux articles 45, 46 et 47 de la *Loi sur la concurrence* relativement à un appel d'offres public ou à un contrat d'une administration publique au Canada;
  - à l'article 3 de la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* (L.C. 1998, chapitre 34);
  - aux articles 5, 6 et 7 de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* (L.C. 1996, chapitre 19);
  - aux articles 60.1, 60.2, 62, 62.0.1, 62.1, 68, 68.0.1 et 71.3.2 de la *Loi sur l'administration fiscale* (RLRQ, chapitre A-6.002);
  - à l'article 44 de la *Loi concernant la taxe sur les carburants* (RLRQ, chapitre T-1);
  - aux articles 239 (1) a) à 239 (1) e), 239 (1.1), 239 (2.1), 239 (2.2) a), 239 (2.2) b), 239 (2.21) et 239 (2.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985), chapitre 1, 5<sup>e</sup> supplément);
  - aux articles 327 (1) a) à 327 (1) e) de la *Loi sur la taxe d'accise* (L.R.C. (1985), ch. E-15);
  - à l'article 46.2 3<sup>o</sup> de la *Loi sur les institutions de dépôts et de la protection des dépôts* (RLRQ, chapitre I-13.2.2);
  - à l'article 515 4<sup>o</sup> de la *Loi sur les assureurs* (RLRQ, chapitre A-32.1);
  - aux articles 27.5, 27.6, 27.11 et 27.13 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, chapitre C-65.1);
  - à l'article 605 de la *Loi sur les coopératives de services financiers* (RLRQ, chapitre C-67.3);
  - aux articles 16 avec 485 et 469.1 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, chapitre D-9.2);
  - aux articles 610 2<sup>o</sup> à 610 4<sup>o</sup> et 610.1 2<sup>o</sup> de la *Loi sur les élections et les référendums dans les*

*municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2);

- aux articles 219.8 2° à 219.8 4° de la *Loi sur les élections scolaires* (RLRQ, chapitre E-2.3);
- aux articles 564.1 1°, 564.1 2° et 564.2 de la *Loi électorale* (RLRQ, chapitre E-3.3);
- à l'article 66 1° de la *Loi sur les entreprises de services monétaires* (RLRQ, chapitre E-12.000001);
- aux articles 65 avec 160, 144, 145.1, 148 6°, 150 et 151 de la *Loi sur les instruments dérivés* (RLRQ, chapitre I-14.01);
- aux articles 84, 111.1 et 122 4° de la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (RLRQ, chapitre R-20);
- à l'article 356 de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (RLRQ, chapitre S-29.01);
- aux articles 160 avec 202, 187, 188, 189.1, 190, 195 6°, 195.2, 196, 197 et 199.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1);
- à l'article 45.1 du *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics* (RLRQ, chapitre C-65.1, r.2) concernant une violation des articles 37.4 et 37.5 de ce règlement;
- à l'article 58.1 du *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics* (RLRQ, chapitre C-65.1, r.4) concernant une violation des articles 50.4 et 50.5 de ce règlement;
- à l'article 58.1 du *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics* (RLRQ, chapitre C-65.1, r.5) concernant une violation des articles 40.6 et 40.7 de ce règlement;
- à l'article 83 du *Règlement sur les contrats des organismes publics en matière de technologies de l'information* (RLRQ, chapitre C-65.1, r.5.1) concernant une violation des articles 65 et 66 de ce règlement;
- à l'article 10 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes visés à l'article 7 de la Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, chapitre C-65.1, r.1.1) concernant une violation des articles 7 et 8 de ce règlement;
- à l'article 10 du *Règlement sur les contrats de construction des organismes municipaux* (RLRQ, chapitre C-19, r.3) concernant une violation des articles 7 et 8 de ce règlement.

ayant été déclaré coupable d'un tel acte criminel ou d'une telle infraction, le SOUMISSIONNAIRE ou une personne qui lui est liée, en a obtenu la réhabilitation ou le pardon.

malgré que le SOUMISSIONNAIRE ou une personne qui lui est liée ait été déclaré coupable d'un tel

acte criminel ou d'une telle infraction, une autorisation de contracter a été délivrée au SOUMISSIONNAIRE ou l'autorisation de contracter que celui-ci détient n'a pas été révoquée.

- Aux fins de la présente attestation, les articles 463 à 465 du *Code criminel* s'appliquent uniquement à l'égard des actes criminels et des infractions mentionnés ci-dessus.

Pour l'application de la présente attestation, on entend par personne liée : lorsque le SOUMISSIONNAIRE est une personne morale, un de ses administrateurs et, le cas échéant, un de ses autres dirigeants, de même que la personne qui détient des actions de son capital-actions qui lui confèrent au moins 50 % des droits de vote pouvant être exercés en toutes circonstances rattachés aux actions de la personne morale, et lorsque le SOUMISSIONNAIRE est une société en nom collectif, en commandite ou en participation, un de ses associés et, le cas échéant, un de ses autres dirigeants. L'infraction commise par un administrateur, un associé ou un des autres dirigeants du SOUMISSIONNAIRE doit l'avoir été dans le cadre de l'exercice des fonctions de cette personne au sein du SOUMISSIONNAIRE.

Je reconnais ce qui suit :

10. Si l'ORGANISME PUBLIC découvre, malgré la présente attestation, qu'il y a eu déclaration de culpabilité à l'égard d'un acte criminel ou d'une infraction mentionné(e) au point 9, le contrat qui pourrait avoir été accordé au SOUMISSIONNAIRE dans l'ignorance de ce fait pourra être résilié et des poursuites en dommages-intérêts pourront être intentées contre le SOUMISSIONNAIRE et quiconque en sera partie.

Dans l'éventualité où le SOUMISSIONNAIRE ou une personne qui lui est liée serait déclaré(e) coupable d'un acte criminel ou d'une infraction mentionné(e) au point 9 en cours d'exécution du contrat, le contrat pourra être résilié par l'ORGANISME PUBLIC.

Et j'ai signé :

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Signature

**ANNEXE 7.00 - VALIDATION DE CONFORMITÉ DE LA CNESST**

*(le SOUMISSIONNAIRE doit joindre ce document à sa Soumission)*

---

**ANNEXE 7.00 - ABSENCE DE LETTRE DE VALIDATION DE CONFORMITÉ DE LA CNESST****Titre :** RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS AU 4E ÉTAGE, LA PINIÈRE**Numéro :** 2023-0478-AO

Nom du soumissionnaire :

---

(ci-après, le «SOUSSIONNAIRE»)

Je, soussigné(e),

---

(prénom et nom du/de la représentant(e) autorisé(e) du SOUSSIONNAIRE)

---

(titre du/de la représentant(e) autorisé(e) du SOUSSIONNAIRE)

en tant que représentant(e) dûment autorisé(e) du SOUSSIONNAIRE, en présentant à l'ORGANISME PUBLIC la Soumission ci-jointe du SOUSSIONNAIRE suite à l'Appel d'Offres indiqué ci-dessus, atteste, au nom du SOUSSIONNAIRE, que les déclarations ci-après sont complètes et exactes :

1. Le SOUSSIONNAIRE n'emploie aucun travailleur au sens de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* (RLRQ, c. A-3.001).
2. J'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration.
3. Je suis autorisé(e) par le SOUSSIONNAIRE à signer cette déclaration et à présenter, en son nom, la Soumission.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé et daté la présente attestation, comme suit :

---

(Signature)

---

(Prénom et nom complets en lettres moulées ou dactylographiées)

---

(Date)

**ANNEXE 7.00 - DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DE L'ORGANISME PUBLIC RELATIVEMENT À L'APPEL D'OFFRES**

**Titre** : RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS  
AU 4E ÉTAGE, LA PINIÈRE

**Numéro** : 2023-0478-AO

Je, soussigné(e), ..... (nom de la personne autorisée par le soumissionnaire),  
..... (titre),

en présentant à l'organisme public la soumission ci-jointe (ci-après appelée la «soumission»), à la suite

de l'appel d'offres lancé par ..... (nom de l'organisme public),

atteste que les déclarations ci-après sont vraies et complètes à tous les égards.

AU NOM DE : ..... (NOM DU SOUMISSIONNAIRE),

(ci-après appelé le «Soumissionnaire»);

Je déclare ce qui suit :

- a) J'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration;
- b) Je suis autorisé(e) par le soumissionnaire à signer la présente déclaration et à présenter, en son nom, la soumission qui y est jointe;
- c) Toutes les personnes dont le nom apparaît sur la soumission ci-jointe ont été autorisées par le soumissionnaire à fixer les modalités qui y sont prévues et à signer la soumission en son nom;
- d) Le soumissionnaire déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :
  - i)  que personne n'a exercé pour son compte, que ce soit à titre de lobbyiste d'entreprise, de lobbyiste-conseil ou de lobbyiste d'organisation, des activités de lobbyisme, au sens de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* (RLRQ, chapitre T-11.011) et des avis émis par le Commissaire au lobbyisme\*, préalablement à cette déclaration relativement au présent appel d'offres;
  - ii)  que des activités de lobbyisme, au sens de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et des avis émis par le Commissaire au lobbyisme\*, ont été exercées pour son compte et qu'elles l'ont été en conformité avec cette loi, avec ces avis ainsi qu'avec le *Code de déontologie des lobbyistes\** (RLRQ, chapitre T-11.011, r.2), préalablement à cette déclaration relativement au présent appel d'offres;
- e) Je reconnais que, si l'organisme public a des motifs raisonnables de croire que des communications d'influence non conformes à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et au *Code de déontologie des lobbyistes\** ont eu lieu pour obtenir le contrat, une copie de la présente déclaration pourra être transmise au Commissaire au lobbyisme par l'organisme public.



et j'ai signé :

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

\* La Loi, le Code et les avis émis par le Commissaire au lobbyisme sont disponibles à cette adresse :  
[www.commissairelobby.qc.ca](http://www.commissairelobby.qc.ca)

**ANNEXE 7.00 - ATTESTATION DE REVENU QUÉBEC**

*(le SOUMISSIONNAIRE doit joindre ce document à sa Soumission)*

**ANNEXE 7.00 - ABSENCE D'ÉTABLISSEMENT AU QUÉBEC**

**Titre** : RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS  
AU 4E ÉTAGE, LA PINIÈRE

**Numéro** : 2023-0478-AO

Tout SOUMISSIONNAIRE ayant un établissement au Québec où il exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau doit transmettre à l'ORGANISME PUBLIC, avec sa Soumission, une attestation de Revenu Québec valide et n'ayant pas été délivrée après la date et l'heure limites de réception des Soumissions.

Tout SOUMISSIONNAIRE n'ayant pas un établissement au Québec où il exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau doit, en lieu et place de l'attestation de Revenu Québec, remplir et signer le présent formulaire et le joindre à sa Soumission.

Je, soussigné(e), ..... (nom de la personne autorisée par le SOUMISSIONNAIRE), ..... (titre), en présentant à l'ORGANISME PUBLIC la Soumission ci-jointe, atteste que les déclarations ci-après sont complètes et exactes.

AU NOM DE : ..... (nom du SOUMISSIONNAIRE)

Je déclare ce qui suit :

- a) le SOUMISSIONNAIRE n'a pas un établissement au Québec où il exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau;
- b) j'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration;
- c) je suis autorisé(e) par le SOUMISSIONNAIRE à signer cette déclaration et à présenter, en son nom, la Soumission;
- d) je reconnais que le SOUMISSIONNAIRE est inadmissible à présenter une Soumission en l'absence du présent formulaire ou de l'attestation délivrée par Revenu Québec.

Et j'ai signé :

\_\_\_\_\_ Date

\_\_\_\_\_ Signature

**ANNEXE 7.00 - COPIE DES LICENCES ET PERMIS**

**ANNEXE 7.00 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Je, soussigné, représentant du SOUMISSIONNAIRE, déclare que (*cocher une des cases ci-dessous*) :

- (1) le SOUMISSIONNAIRE n'a pas d'établissement au Québec;
- (2) le SOUMISSIONNAIRE a un établissement au Québec et emploie moins de 50 personnes au Québec;
- (3) le SOUMISSIONNAIRE a un établissement au Québec et emploie 50 personnes ou plus au Québec, mais depuis moins de 6 mois;
- (4) le SOUMISSIONNAIRE a un établissement au Québec et emploie 50 personnes ou plus au Québec et ce, depuis 6 mois ou plus ; je déclare donc que le SOUMISSIONNAIRE respecte et va continuer de respecter les exigences de la section II du chapitre V du titre II de la *Charte de la langue française* («Francisation des entreprises employant 50 personnes ou plus») et notamment que son nom ne figure pas sur la liste des entreprises non conformes au processus de francisation qui est publiée et tenue à jour par l'OQLF. De plus, (*cocher une des 4 cases ci-dessous*) :
  - je déclare que le SOUMISSIONNAIRE détient un certificat de francisation en vigueur délivré par l'OQLF et je le joins à la Soumission;
  - je déclare que le SOUMISSIONNAIRE ne détient pas de certificat de francisation et je joins à la Soumission une attestation d'application d'un programme de francisation en vigueur délivrée par l'OQLF;
  - je déclare que le SOUMISSIONNAIRE ne détient pas de certificat de francisation ou d'attestation d'application d'un programme de francisation et je joins à la Soumission un accusé de réception de l'analyse de la situation linguistique confirmant qu'il a transmis à l'OQLF l'«analyse de la situation linguistique»;
  - je déclare que le SOUMISSIONNAIRE ne détient pas de certificat de francisation, d'attestation d'application d'un programme de francisation ou d'accusé de réception de l'analyse de la situation linguistique et je joins à la Soumission une attestation d'inscription délivrée par l'OQLF; je déclare également que le SOUMISSIONNAIRE s'engage à transmettre à l'OQLF, dans le délai prescrit par la *Charte de la langue française* (RLRQ, c. C-11), une «analyse de la situation linguistique».

Je déclare également que le SOUMISSIONNAIRE n'a pas reçu d'offre de l'OQLF de mettre en place les services d'apprentissage du français fournis par Francisation Québec ou que, si le SOUMISSIONNAIRE a reçu une telle offre, il a accepté celle-ci et n'a pas fait défaut de respecter les modalités convenues avec Francisation Québec.

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**ANNEXE 7.00 - DÉCLARATION CONCERNANT LA REPRODUCTION DE DOCUMENTS  
CONTENUS DANS UNE SOUMISSION TRANSMISE SUR SUPPORT PAPIER**

**PROJET - Titre** : RÉAMÉNAGEMENT ET RÉFECTION DE L'UNITÉ DE SOINS  
AU 4E ÉTAGE, LA PINIÈRE  
**Numéro** : 2023-0478-AO

LA PRÉSENTE DÉCLARATION DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE DANS LE CAS OÙ CERTAINS DOCUMENTS CONTENUS DANS UNE SOUMISSION TRANSMISE SUR SUPPORT PAPIER NE SONT PAS DES ORIGINAUX MAIS DES DOCUMENTS QUI ONT ÉTÉ REPRODUITS. CONSTITUE NOTAMMENT UN DOCUMENT REPRODUIT, LA PHOTOCOPIE D'UN DOCUMENT DONT L'ORIGINAL SUR SUPPORT PAPIER A ÉTÉ SIGNÉ DE FAÇON MANUSCRITE. CONSTITUE ÉGALEMENT UN DOCUMENT REPRODUIT, UN DOCUMENT IMPRIMÉ DONT L'ORIGINAL SUR SUPPORT TECHNOLOGIQUE A ÉTÉ SIGNÉ À L'AIDE D'UN PROCÉDÉ DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE.

JE, SOUSSIGNÉ(E),

\_\_\_\_\_ *NOM ET TITRE DE LA PERSONNE QUI A PROCÉDÉ À LA REPRODUCTION DES DOCUMENTS*

AGISSANT POUR

\_\_\_\_\_ *NOM DU SOUMISSIONNAIRE*

SUITE À L'APPEL D'OFFRES  
LANCÉ PAR

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

\_\_\_\_\_ *NOM DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC*

ATTESTE QUE LES DÉCLARATIONS CI-APRÈS SONT VRAIES ET COMPLÈTES À TOUS LES ÉGARDS,

Dans le cas où la soumission transmise contient des documents imprimés dont les originaux sur support technologique ont été signés à l'aide d'un procédé de signature électronique:

- format des documents source : PDF\_\_ DOC\_\_ XLS\_\_ JPEG\_\_ AUTRE(\_\_\_\_\_)
- imprimante(s) utilisée(s) (marque(s), modèle(s)) : \_\_\_\_\_
- garantie du procédé quant à la préservation de l'intégrité : par défaut\_\_ autre (colorimétrie, résolution, qualité) \_\_\_\_\_

Je soussigné(e), déclare que :

- je suis une personne en autorité ou responsable de la conservation des documents transmis dans la présente soumission. J'ai effectué la reproduction de ces documents;
- les documents transmis ont été reproduits dans leur totalité. Ils comportent la même information que les documents sources et leur intégrité est assurée;
- je reconnais que la version reproduite des documents transmis sera considérée comme ayant la même valeur juridique que la version source;
- le matériel et les logiciels utilisés le cas échéant sont au minimum de qualité standard et j'ai utilisé minimalement les options par défaut pour garantir la meilleure qualité des reproductions;
- je m'engage à conserver les originaux ou documents sources pendant une période de trois ans à compter de la date de la transmission de la présente soumission;
- les informations fournies dans la présente déclaration sont exactes.

ET J'AI SIGNÉ,

\_\_\_\_\_ *SIGNATURE*

\_\_\_\_\_ *DATE*

**ANNEXE 7.00 T - EXTRAIT DE RÉSOLUTION**

IL EST RÉSOLU :

QUE la Société intervienne à l'Appel d'Offres Réfection unité 1er étage Fernand Larocque - 2023-0291-AO.

QUE M. [ou Mme] ..... (*indiquer le nom*), ..... (*indiquer la fonction*), soit autorisé(e) par la présente à signer, pour et au nom de cette dernière, la Soumission et, s'il y a lieu, les ententes à intervenir suite à cet Appel d'Offres ainsi que tout document accessoire, nécessaire ou utile, afin de donner suite à la présente résolution.

Je certifie que ce qui précède est une copie fidèle d'une résolution adoptée par l'administrateur unique [ou les administrateurs] de ....., en date du ..... 20..., conformément à la Loi, aux documents constitutifs et aux règlements régissant celle-ci, cette résolution étant présentement en vigueur pour n'avoir été ni amendée, abrogée ou modifiée de quelque manière depuis son adoption.

DATÉE CE ..... 20...

---

....., **SECRÉTAIRE**

